

Ministère des Solidarités et  
de la Santé

Ministère de l'Éducation nationale

Lundi 17 septembre 2018

## Parcours santé-accueil-éducation des enfants de 0 à 6 ans

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, et Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, ouvrent ce lundi 17 septembre 2018 le séminaire dédié au Parcours santé-accueil-éducation des enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le 26 mars dernier, le Premier ministre a présenté, lors d'un comité interministériel pour la santé, les 25 mesures-phares du plan « Priorité prévention » qui concrétise le premier axe de la Stratégie nationale de Santé portée par le gouvernement pour les cinq prochaines années. Ce plan repose sur un renforcement de la cohérence des actions du gouvernement en matière de prévention, bien au-delà du seul champ des acteurs de la santé. L'un de ses objectifs essentiels est la réduction des inégalités de santé dès le plus jeune âge. Il contribue ainsi à la mise en œuvre des stratégies nationales de prévention et de lutte contre la pauvreté, de soutien à la parentalité et de protection de l'enfance et de l'adolescence.

Telle est l'ambition du parcours de coordination renforcée santé-accueil-éducation de l'enfant entre 0 et 6 ans. Ce parcours fait appel à l'ensemble des acteurs des champs sanitaire, éducatif et social, et associe les parents. À l'école, l'enseignant est, celui qui peut déceler des difficultés d'apprentissage et en discuter avec les parents.

Pour atteindre ces objectifs, une démarche structurée et multi-partenariale est nécessaire : elle doit permettre d'identifier les coordinations adaptées en vue de les déployer progressivement en fonction des territoires pour permettre d'assurer l'ensemble des dépistages et examens nécessaires aux âges recommandés, de rendre notamment effective la visite médicale avant 6 ans et de garantir une prise en charge adaptée aux besoins physiques, psychiques et affectifs de l'enfant.

Le pilotage de cette démarche a été confié par les ministres à deux personnalités qualifiées : le docteur Stéphanie Rist, députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Loiret et le docteur Marie-Sophie Barthelet-Derrien, directrice adjointe de la PMI Métropole de Lyon. Ceux-ci pourront s'appuyer sur les services de la Direction générale de la santé, la Direction générale de la cohésion sociale et la Direction générale de l'enseignement scolaire.

Ce séminaire du 17 septembre 2018 est dédié au partage d'expériences et à la réflexion de tous les acteurs, parties prenantes de ce parcours, qui sont mobilisés pour la santé des enfants :

- ✓ Les professionnels de la petite enfance ;
- ✓ Les personnels de santé de l'éducation nationale ;
- ✓ Les professionnels de santé ;
- ✓ Les acteurs du soutien à la parentalité ;
- ✓ Les représentants des familles.

Les travaux se poursuivront avec des groupes de travail, des auditions complémentaires et, le cas échéant, des visites de terrain.

Le rapport final sera remis à la ministre des Solidarités et de la santé et au ministre de l'Éducation nationale d'ici la fin mars 2019.

---

### CONTACTS PRESSE

**Ministère des Solidarités et de la Santé**

T 01 40 56 60 65

[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

**Ministère de l'Éducation nationale**

T 01 55 55 30 10

[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)